

28 septembre 2010

10.387

**Question Barbara Goumaz****Enseignement bilingue dans les communes**

L'Allemand est la première langue nationale, parlée par les deux tiers de la population suisse.

Il est de bon ton de regretter que les suisses romands et les suisses alémaniques se parlent en anglais, mais que fait-on en Suisse romande, et en particulier à Neuchâtel, canton limitrophe, pour promouvoir concrètement l'apprentissage de l'allemand?

La plupart des institutions politiques et économiques du pays "fonctionnent" en allemand.

Connaître une langue, c'est connaître une culture. En apprenant dès le plus jeune âge l'allemand, la compréhension et le respect de son voisin au-delà du "Röstigraben" ne peuvent que s'améliorer.

On s'est tous plaint un jour ou l'autre d'avoir étudié huit ans d'allemand et de ne pas arriver à sortir une phrase. Peut-on offrir à nos enfants une alternative? Il semble évident que si les enfants sont plongés dès le plus jeune âge, et par le jeu, dans l'apprentissage de cette langue difficile, les résultats devraient être meilleurs.

Une étude<sup>1</sup> récente montre que les personnes francophones parlant l'allemand en Suisse ont un salaire 23% plus élevé que ceux ne parlant pas cette langue. Cette étude insiste sur le fait que les pouvoirs publics doivent activement promouvoir l'apprentissage des langues. Elle démontre que les compétences en langues étrangères des habitants peuvent largement contribuer au PNB d'un pays.

Suite à la proposition de M. Philippe Gnaegi, relayée par la presse (*L'Express* du 18 mai 2010), d'ouvrir 5 à 10 classes bilingues français-allemand dès l'école enfantine, quelques questions restent en suspens:

- Comment le Conseil d'Etat entend-il répondre aux communes qui souhaiteraient mener l'enseignement bilingue dans les classes "enfantines" (dès 4 ans), à l'instar des communes pilotes?
- L'expérience du bilinguisme n'a de sens que si elle continue tout au long de la scolarité. Est-ce prévu?
- Quelles solutions s'offrent aux communes qui n'ont pas d'enseignant bilingue mais qui voudraient cependant ouvrir de telles classes, (en termes de mobilité et de recherche d'enseignants)?
- Quel serait le coût de cette expérience pour les communes? Seraient-elles subventionnées?
- Serait-il possible de commencer une telle expérience en deuxième enfantine également?

**Une réponse écrite est demandée.**

Cosignataire: C. Mermet.

---

<sup>1</sup> François Grin, Claudio Sfreddo et François Vaillancourt: "The Economics of the Multilingual Workplace", Routledge Studies in Sociolinguistics, Routledge, 2009.